

La Commune de VILLARS (Loire) - 8000 habitants

Recrute un agent : Accompagnatrice Petite Enfance à 29h40

1. IDENTIFICATION DU POSTE :

Direction/Service : PETITE ENFANCE

Catégorie (A, B, ou C) : C de la fonction publique territoriale

Référentiel CNFPT : Métiers de la petite enfance

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE :

Supérieur hiérarchique (N+2) : Directrice des services à la population

Supérieur hiérarchique (N+1) : Directrice de l'EAJE

2. FINALITE DU POSTE :

Répondre aux besoins de l'enfant : sécurité matérielle, sécurité affective, besoins sociaux et vitaux.

Participer à l'adaptation et à la socialisation de l'enfant.

Mettre en place la référence de l'enfant.

Communiquer avec les parents.

Participer à l'accueil quotidien des enfants en respectant le projet pédagogique.

Participer aux réunions d'équipe.

Respecter les mesures d'hygiène des locaux et des personnes.

Entretien et prendre soin du matériel.

Être ouvert aux nouvelles pédagogies, aux évolutions, adhérer au projet.

Savoir faire preuve d'imagination, de créativité.

Avoir le sens du service public et de ses contraintes (continuité).

3. MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE :

Accueil des enfants, des parents ou substituts parentaux.

Création et mise en œuvre des conditions nécessaires au bien-être et à l'épanouissement des enfants.

Aide à l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.

Élaboration et mise en œuvre des projets d'activités des enfants.

Aménagement de l'espace, nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel.

Observation et suivi de l'enfant (réponses adaptées et individualisées à ses besoins).

Mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène.

Connaissance du projet d'établissement et participation à son actualisation.

Participation à l'accueil et à la formation des stagiaires.

4. CONDITIONS D'EXERCICE :

L'accompagnatrice Petite Enfance travaille en équipe pluridisciplinaire.

Elle dépend de la direction et de l'éducatrice de jeunes enfants à qui elle rend compte de ses activités et des problèmes rencontrés.

La transmission des informations et le travail en équipe font partie intégrante de ses activités.

5. COMPETENCES REQUISES :

Capacité d'adaptation, d'écoute et de dialogue.
Capacité à travailler en équipe.
Discrétion et confidentialité.
Maîtrise de soi et diplomatie.
Réactivité face aux situations.
Sens du travail en équipe.
Avoir le sens des responsabilités.

6. CONDITIONS :

Diplôme CAP petite enfance ou CAP accompagnement éducatif petite enfance
Condition d'exercice réglementé.
Lieu de travail : EAJE.
Temps de travail et particularités : 29h40
- horaires réguliers pouvant être décalés sur une amplitude d'ouverture de 6 h 25 à 18 h 40
- disponibilités pour respecter le taux d'encadrement
- réunions mensuelles en soirées, temps festifs en direction des familles

7. CANDIDATURE :

Poste à pourvoir pour le 28/08/2023
Transmettre la candidature : lettre de motivation, CV et diplôme, dans les meilleurs délais, à :

**Monsieur le Maire
Service du personnel
Mairie de Villars
Rue de l'hôtel de ville
42390 Villars
personnel@villars.fr**